



# TORI

## *Conseille*



Service-conseil en services de garde

### **OFFRE DE SERVICE : SOUTIEN AUX PROPRIÉTAIRES**



**Stabilise ton équipe et ta gestion en toute flexibilité** 💡



# Table des matières

|                                                                                                                                                  |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
|  <b>Mandat de consultation– Soutien aux propriétaires .....</b> | <b>3</b>  |
|  <b>Objectif de l’offre .....</b>                               | <b>3</b>  |
|  <b>Étape 1 – Diagnostic préliminaire gratuit.....</b>          | <b>3</b>  |
|  <b>Étape 2 – Mandat sur mesure.....</b>                        | <b>3</b>  |
|  <b>Nos responsabilités principales .....</b>                   | <b>4</b>  |
|  <b>Avantages pour ta garderie .....</b>                        | <b>4</b>  |
|  <b>Proposition financière indicative .....</b>                 | <b>5</b>  |
|  <b>Questions fréquentes .....</b>                            | <b>5</b>  |
|  <b>Nous nous engageons à .....</b>                           | <b>7</b>  |
|  <b>Mentions légales.....</b>                                 | <b>8</b>  |
|  <b>Modalités de paiement.....</b>                            | <b>10</b> |

 Ce document est rédigé au féminin afin d’en faciliter la lecture. Le ton utilisé reflète nos valeurs **de proximité, d’entraide et d’esprit de collaboration** qui guident chacun de nos accompagnements.

## **Mandat de consultation – Soutien aux propriétaires**

Cette offre de service s'adresse aux propriétaires ou gestionnaires de services de garde qui souhaitent une solution flexible et professionnelle pour assurer la continuité de leur direction. Nous assurons un soutien stratégique et opérationnel en collaboration avec la direction et l'équipe administrative.

---

### **Objectif de l'offre**

Offrir un encadrement ciblé et professionnel permettant de combler l'absence d'une direction éducative en installation, tout en appuyant l'équipe en place et en favorisant un fonctionnement stable et harmonieux.

---

### **Étape 1 – Diagnostic préliminaire gratuit**

**Nous proposons de débiter avec un diagnostic des besoins organisationnels de ton installation. Cette démarche comprend :**

- Une rencontre exploratoire
- L'analyse des dossiers administratifs, des outils en place, et du fonctionnement général
- Un rapport synthèse avec les recommandations et priorités à court terme

✨ Cette étape est **gratuite et sans engagement**, afin de te permettre d'évaluer la pertinence de notre accompagnement

---

### **Étape 2 – Mandat sur mesure**

**En fonction des priorités identifiées, nous proposerons un mandat contractuel personnalisé, qui pourrait inclure :**

- Suivi de la conformité MFA
  - Soutien à la direction générale (comités, réunions, documents administratifs, etc.)
  - Rédaction ou mise à jour des politiques internes
  - Optimisation des processus (RH, horaires, communication, etc.)
  - Gestion comptable
  - Support lors d'événements, audits, ou situations urgentes
  - Présence au besoin en installation + télétravail en appui
- 

## **Nos responsabilités principales**

**Nous nous impliquons de manière flexible et concrète, selon le mandat défini :**

- Offrir un leadership éducatif sur le plancher lors des présences en installation.
  - Soutenir l'équipe dans la mise en œuvre du programme éducatif et la gestion quotidienne.
  - Observer les dynamiques d'équipe, identifier les enjeux et proposer des solutions concrètes et durables.
  - Appuyer la gestion des horaires, des absences et des suivis éducatifs.
  - Préparer ou réviser des outils internes (tableaux de bord, protocoles, communications).
  - Collaborer avec l'adjointe administrative sans empiéter sur son rôle administratif.
  - Assurer la gestion comptable.
- 

## **Avantages pour ta garderie**

- Économie substantielle comparée à un poste salarié à temps plein
  - Souplesse : pas de minimum d'heures imposé, seulement selon les besoins
  - Expertise ciblée pour combler une absence ou accompagner une transition
  - Aucune charge sociale à verser (ex. : vacances, REER, assurance collective)
  - Autonomie et efficacité, sans supervision requise
-

## **Proposition financière indicative**

Un forfait mensuel peut être établi selon l'ampleur des responsabilités confiées et les objectifs fixés ensemble. Voici une suggestion réaliste, basée sur une implication stratégique, polyvalente et flexible :

### **Forfait unique : 4 000 \$ / mois**

#### Ce forfait inclut :

- Une prise en charge globale des responsabilités de direction/coordination
- Du travail à distance autonome (gestion, coordination, conformité, communication)
- Des présences sur place lors des moments clés, réunions, événements ou périodes critiques
- Des interventions ponctuelles ou urgentes, selon les besoins de la garderie

### **Comparaison des coûts :**

L'embauche d'une ressource interne à 24 \$/h représente un coût réel d'environ 4 500 \$/mois une fois les charges sociales, vacances et obligations employeur incluses. Notre accompagnement professionnel à 4 000 \$/mois permet non seulement une économie annuelle, mais surtout l'accès immédiat à une expertise stratégique, sans gestion RH, sans engagement permanent et entièrement adaptable à l'évolution de ton service de garde

## **Questions fréquentes**

### **Question 1 : Est-ce qu'un contrat de consultation coûte plus cher qu'une employée ?**

Non. Un contrat de consultation est souvent moins coûteux qu'un poste d'éducatrice à temps plein, car il n'y a aucune charge sociale, ni coût de vacances, ni avantages à payer.

**Question 2 : Pouvez-vous gérer la garderie à distance ?**

Oui. Notre rôle est conçu pour fonctionner de façon autonome : nous gérons la conformité, la coordination, la gestion RH et la communication quotidienne à distance. Nous nous déplaçons uniquement lors de moments clés (réunions, inspections, événements ou urgences).

**Question 3 : Que se passe-t-il en cas d'urgence ?**

Nous restons disponibles pour des interventions ponctuelles ou urgentes, selon les besoins du service de garde. Cette flexibilité fait partie intégrante du forfait.

**Question 4 : Et si on veut prolonger après la première année ?**

Parfait ! Notre offre est évolutive et renouvelable. Nous pouvons ajuster le mandat selon tes besoins : accompagnement à distance, soutien élargi ou mandat spécifique. Vous conservez toujours le contrôle sur l'ampleur de la collaboration.

**Question 5 : Et si on n'est pas satisfait ?**

C'est pourquoi nous proposons un diagnostic gratuit au départ. Tu pourras évaluer notre rigueur, notre méthode de travail et notre valeur ajoutée avant de vous engager. Ensuite, si tout te convient, nous établissons un mandat clair avec des objectifs et des livrables précis.

**Question 6 : Est-ce que ce type de contrat est légal ou conforme avec nos obligations ?**

Oui. Tant que le mandat respecte les exigences légales et que le rôle de direction est assumé (signature et responsabilités), ce modèle de consultation est conforme aux pratiques reconnues par le MFA.

**Question 7 : Comment allons-nous gérer la confidentialité des dossiers sensibles ?**

Notre contrat inclut une clause de confidentialité claire et stricte, et nous sommes habitués à travailler avec des informations confidentielles dans le milieu de la petite enfance. Que ce soit les dossiers d'employés, les finances ou les rapports

ministériels, nous traitons tout avec professionnalisme et discrétion. Nous pouvons également utiliser un accès sécurisé à distance si tu le souhaites.

### **Question 8 : Comment allons-nous mesurer si ton mandat fonctionne vraiment ?**

Dès le départ, nous préparons un plan d'action détaillé et priorisé, avec des étapes concrètes et des échéanciers clairs. Nous définissons ensemble des livrables mesurables (ex. : documents mis à jour, conformité atteinte, procédures clarifiées, échéanciers respectés). Un suivi mensuel ou des rencontres régulières peuvent aussi être planifiés pour ajuster au besoin. Ce n'est pas du flou : c'est précis, mesurable et ajustable.

### **Question 9 : Pourrons-nous vous joindre facilement ?**

Oui. Même lorsque nous travaillons à distance, nous restons disponibles par téléphone, courriel ou visioconférence. Nous pouvons également réserver des plages fixes de communication pour répondre à tes questions et assurer un suivi constant. Tu ne seras jamais sans direction.

### **Question 10 : Pourquoi ne pas vous engager à temps partiel comme employée ?**

Notre objectif est d'accompagner plusieurs milieux tout en restant disponibles et proactifs. Ce format de consultation t'offre notre expertise sans les coûts ni la gestion RH liés à un poste salarié. Et surtout, tu conserves la liberté d'ajuster ou de mettre fin au mandat à la fin de l'entente, selon tes besoins.

---

## **Nous nous engageons à**

- Offrir un service professionnel, rigoureux et confidentiel
  - Nous adapter à tes besoins spécifiques
  - Être disponible rapidement en cas de besoin
  - Maintenir des communications claires et des suivis réguliers
-

## Mentions légales

### 1. Indépendance

Nous agissons à titre de travailleurs autonomes et assumons nos propres obligations fiscales. Le présent contrat n'implique aucun lien de subordination entre les parties.

### 2. Refus de projet – MFA

Le Ministère de la Famille se réserve le droit de refuser un projet pour des motifs liés à ses orientations stratégiques, à la saturation du secteur, à l'évaluation globale du promoteur ou à tout autre facteur jugé pertinent. Tori Conseille ne peut garantir l'acceptation d'un projet, même si le dossier est complet et conforme.

Tori Conseille ne peut être tenue responsable en cas de *refus ou de rejet d'une demande de permis par le ministère de la Famille (MFA)*. Le dépôt de la demande ne constitue pas une garantie d'acceptation. *Aucun remboursement ne sera accordé*, que ce soit en cas de refus, de délais imprévus ou de changements dans la décision du client.

En cas de refus du Ministère de la Famille, Tori Conseille pourra, à la demande du client, offrir un service de révision ou de nouvelle demande. Ce service fera l'objet d'une entente distincte et possiblement d'une facturation supplémentaire, selon l'ampleur des correctifs à apporter.

### 3. Responsabilité du client

Le client s'engage à fournir à Tori Conseille des informations exactes, complètes et à jour. Toute erreur ou omission dans les données fournies relève de sa seule responsabilité. Tori Conseille ne peut être tenue responsable des conséquences administratives, légales ou financières liées à des documents erronés.

#### 4. Clause de confidentialité

Nous nous engageons à préserver la confidentialité de toute information obtenue dans le cadre de l'exécution du présent mandat, incluant, sans s'y limiter, les informations concernant les enfants, les familles, les employés, les partenaires, les finances, les politiques internes, les procédures administratives et les documents exclusifs du client.

Aucune information ne pourra être communiquée à des tiers sans le consentement écrit préalable du client, sauf si requis par la loi. Cette obligation demeure en vigueur pendant toute la durée du contrat et **subsistera indéfiniment après sa fin, peu importe le motif de cessation.**

#### 5. Résiliation

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties avec un avis écrit de 30 jours ouvrables. Si la résiliation vient du client, aucun remboursement ne sera accordé. En cas d'annulation du mandat par le client après le début des travaux, les sommes déjà perçues demeurent acquises. Des frais supplémentaires pourront s'appliquer selon l'avancement du travail.

#### 6. Droit applicable

Ce contrat est régi par les lois du Québec. En cas de conflit, les parties s'engagent à tenter une médiation avant toute action juridique. La juridiction du Québec est applicable et encadrera tout litige éventuel.

#### 7. Durée du mandat

Le mandat est établi pour une durée flexible, pouvant être inférieure à un (1) an, selon les besoins opérationnels du service de garde et notre évaluation professionnelle. À défaut d'un avis écrit contraire transmis par l'une ou l'autre des parties au moins trente **(30) jours avant l'échéance**, le mandat pourra être renouvelé, sous réserve de **notre disponibilité** et de notre accord.

---

## Modalités de paiement

Les services sont payables par **virement bancaire** ou **virement Interac**.

Des reçus sont remis pour chaque transaction.

Si tu as besoin d'un arrangement particulier, n'hésite pas à nous en parler; nous sommes toujours ouverts à trouver une solution humaine et réaliste. ✨